

VILLEJUST



La Lettre du Maire

Novembre 2020

COVID-19 #5



Igor TRICKOVSKI

information

**CORONAVIRUS
2019 n-Cov**

LE POINT SUR LA SITUATION

Chères Villejustiennes, Chers Villejustiens,

Je reprends ce format de communication, concis et direct, sous la forme d'une Lettre du Maire à votre attention puisque nous avons connu au plan national une évolution de la situation sanitaire. Cette évolution a entraîné la décision du Président de la République de prononcer un nouveau confinement depuis le 30 Octobre, avec une prolongation de l'état d'urgence sanitaire adoptée par le Parlement ce 7 Novembre 2020. Ce confinement a été décrété pour au moins jusqu'au 1er Décembre 2020.

Ce nouveau confinement a été prononcé à la suite d'une période de couvre-feu que nous avons connu en Ile-de-France durant 15 jours, en raison d'un accroissement très conséquent du nombre de contaminations, du nombre de personnes atteintes et de la très importante occupation des lits de réanimation, faisant craindre que l'on ne puisse accueillir tous ceux qui auraient besoin de l'être à ce niveau de prise en charge médicale.

Pour avoir échangé il y a quelques jours avec le Directeur du Groupement Hospitalier Nord Essonne, couvrant les hôpitaux d'Orsay, Longjumeau et Juvisy, au-delà des chiffres, ce sont bien des réalités de terrain auxquelles l'hôpital est confronté, avec des lits de réanimation quasi à saturation et la volonté de ne pas avoir à reporter d'autres interventions médicales importantes. Il nous a confirmé que les équipes soignantes sont toutes mobilisées, acceptant des heures supplémentaires, renonçant à des congés, permettant ainsi de tenir dans ces conditions tendues.

Si je me permets de vous faire part de ces échanges c'est pour mieux vous mettre en perspective ce qui est en jeu dans la situation que nous vivons. En effet, ce confinement de 2ème vague, nous l'avons tous perçu, est différent de celui que nous avons connu au Printemps. La capacité d'accès aux activités professionnelles a été maintenue, malgré une mise en place du télétravail conséquente mais qui ne peut toucher tous les corps de métiers, les établissements d'enseignement de la maternelle au lycée sont ouverts, ainsi que les services publics, ce qui induit des déplacements et des interactions. Or, ces choix ont été faits afin de permettre un maintien de l'activité économique de notre pays (ainsi qu'éducative et sociale), mais ce que nous devons bien comprendre c'est qu'il nous appartient de limiter nos interactions sociales directes et respecter les gestes barrières afin d'enrayer la progression du virus. En cela la limitation des réunions et le port du masque sont des réflexes essentiels à bien maintenir.

Comme je vous le disais, ce nouveau confinement connaît quelques différences, notamment en matière d'accès aux activités professionnelles et à l'école. Pour cette dernière, le port du masque est rendu obligatoire pour les enfants dès 6 ans, c'est pourquoi j'ai souhaité que la Mairie fournisse une dotation de 2 masques par enfant dès lundi dernier afin de faciliter les choses pour eux et leurs parents, en plus d'un protocole sanitaire spécifique. Ainsi, pour les déplacements, nous retrouvons l'obligation de nous munir d'une attestation de déplacement dérogatoire, reprenant pour l'essentiel les conditions de celle que nous connaissions déjà: déplacement pour accéder à son travail (avec une attestation de déplacement fournie par l'employeur); achats professionnels; achats de première nécessité; raisons médicales; visites aux personnes vulnérables de son entourage, activité physique et sortie d'animaux de compagnie (pour 1heure dans un rayon d'1km du domicile)... et de fait déplacement pour déposer ou chercher son enfant à l'école, cette dernière raison nécessitant de se munir d'une attestation complémentaire fournie par l'établissement scolaire de votre enfant. Ces attestations sont obligatoires à chacune de vos sorties sous peine d'amende en cas de défaut de celle-ci lors d'un contrôle, pour un montant de 135€, pouvant être majoré en cas de récidive. Aussi, afin de pouvoir vous aider dans le cas où vous ne seriez pas équipés d'imprimante, nous vous adressons avec cette lettre du Maire, 8 exemplaires de l'attestation. Vous pouvez bien évidemment reproduire l'attestation sur papier libre, en imprimer d'autres exemplaires à partir du fichier que vous retrouverez sur le site internet de la Ville, ou utiliser le générateur d'attestation que l'on trouve sur le site internet du Gouvernement, voire sur l'application « Tous Anti Covid ».

Sur ce dernier point, cette application qui peut être installée sur votre téléphone portable, vous permet de générer facilement votre attestation sans avoir à l'imprimer, mais surtout de savoir si vous avez pu être concerné par un risque d'exposition au virus. Pour ma part je l'ai téléchargée et l'utilise, mon objectif étant de ne pas risquer de contaminer d'autres personnes si il s'avérait que j'étais exposé, et c'est dans cet esprit que je vous invite à le faire également.

Enfin, ce nouvel épisode de confinement nous oblige à suspendre nos autres activités, sociales, festives, culturelles et associatives. La chasse aux bonbons d'Halloween portée avec l'APE, le spectacle jeune public des Coudrayes, vos activités sportives et associatives ont du être annulées ou reportées. C'est ainsi que j'ai écrit à nos aînés afin de leur indiquer que la distribution des colis de Noël ne serait pas annulée mais ne pourrait que se faire par livraison de la Mairie, afin d'au moins maintenir cette attention et ce lien, qui comme tous les autres qui peuvent nous unir, doivent être préservés, avec patience et inventivité.

Le prochain événement municipal qui chez nous nous rassemble traditionnellement nombreux à Villejust c'est notre commémoration du 11 Novembre, mais qui cette année ne pourra se faire en public en raison du confinement, comme cela en avait déjà été le cas lors de celle du 8 Mai. C'est d'autant plus triste que les enfants de l'Ecole Jeanne Chanson avaient une fois de plus répété la Marseillaise afin de nous la chanter. Nous ne serons donc qu'une poignée pour tout de même procéder à la cérémonie et ainsi remplir notre devoir de mémoire au nom de notre commune, et la Marseillaise que nous écouterons sera bien celle des enfants que nous aurons préalablement enregistrés. Et vous pourrez retrouver cette commémoration diffusée sur le site de la Ville ce mercredi 11 Novembre à 11h.

Nous sommes pleinement mobilisés afin de pouvoir vous accompagner dans cette période complexe que nous traversons tous ensemble. C'est ensemble, en étant attentifs les uns aux autres, et notamment en respectant les consignes et contraintes qui s'imposent à nous, que nous parviendrons à prendre soin de nos entourages et de nous tous collectivement.

Prenez soin de vous,

Bien fidèlement,

Igor TRICKOVSKI

[Signature]
Maire de Villejust





Télécharger l'application

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

Téléchargez TousAntiCovid

Soyez alerté et alertez les personnes en cas d'exposition à la Covid-19





J'active l'application notamment dans les lieux où la distanciation sociale est difficile à mettre en œuvre



Je suis alerté si j'ai eu un contact à risque et j'alerte les personnes qui ont été à proximité ces derniers jours si je suis diagnostiqué comme un cas de COVID-19



Je m'informe sur l'épidémie, je trouve des conseils personnalisés et la carte des laboratoires de dépistage proches de chez moi

www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid

TousAntiCovid : de quoi s'agit-il ?

Comme l'a rappelé le Conseil scientifique, les nouvelles technologies constituent un outil utile pour retracer les chaînes de contamination, et ce tout particulièrement lorsque la circulation du virus est élevée.

TousAntiCovid est une mise à jour de l'application StopCovid, enrichie par l'accès à des informations factuelles et sanitaires sur l'épidémie. Elle permet à l'utilisateur d'être alerté ou d'alerter les autres en cas d'exposition à la Covid-19. L'utilisateur peut ainsi agir directement pour sa santé et celle des autres en contribuant à rompre les chaînes de transmission et ralentir la propagation du virus.

Concrètement, TousAntiCovid permet à l'utilisateur testé positif COVID-19 de prévenir immédiatement les personnes qu'il aurait pu contaminer durant sa période de contagiosité.

En regard, l'application alerte les utilisateurs qui ont pu être en contact rapproché avec cette personne testée positive Covid-19 au cours des derniers jours. Cette information va leur permettre de s'isoler immédiatement et d'éviter de contaminer à leur tour de nouvelles personnes.

L'utilisation de l'application est fondée sur le volontariat et chaque utilisateur est libre de l'activer et la désactiver au gré des situations. C'est un outil complémentaire essentiel pour lutter contre la COVID-19. Plus l'application sera utilisée, plus vite les cas contacts seront alertés, plus nous aurons collectivement un impact sur le contrôle et l'évolution de l'épidémie.



Les masques pour (presque) tous



Nom d'une chauve-souris !

Nous savions qu'elle pouvait arriver et la voici :
la seconde vague.



Ces derniers temps, l'augmentation importante du nombre de personnes malades à cause de Coco et ses super-zéros n'a pas laissé beaucoup de choix aux responsables du pays...

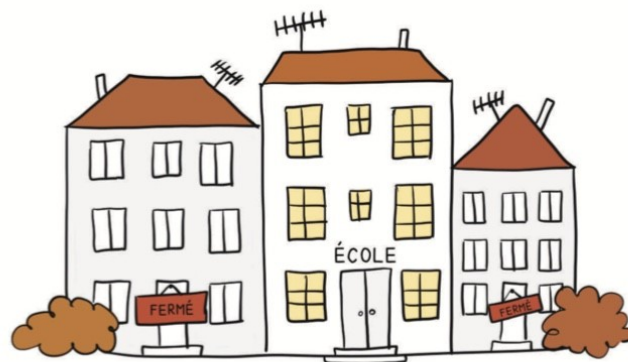


Ils ont décidé que devait commencer un nouveau confinement,



avec cependant une différence importante par rapport au premier...

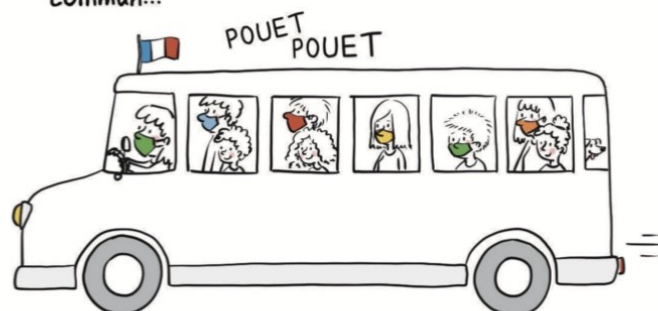
Les écoles restent ouvertes !



Aussi, les responsables du pays demandent désormais à tous les enfants dès la classe de CP de porter un masque quand ils sont à l'école.



En revanche, il n'y a qu'à partir de la sixième que le masque est obligatoire ailleurs, par exemple dans les transports en commun...



... ou dans la rue.



Porter un masque, c'est sûr, personne ne trouve cela agréable...

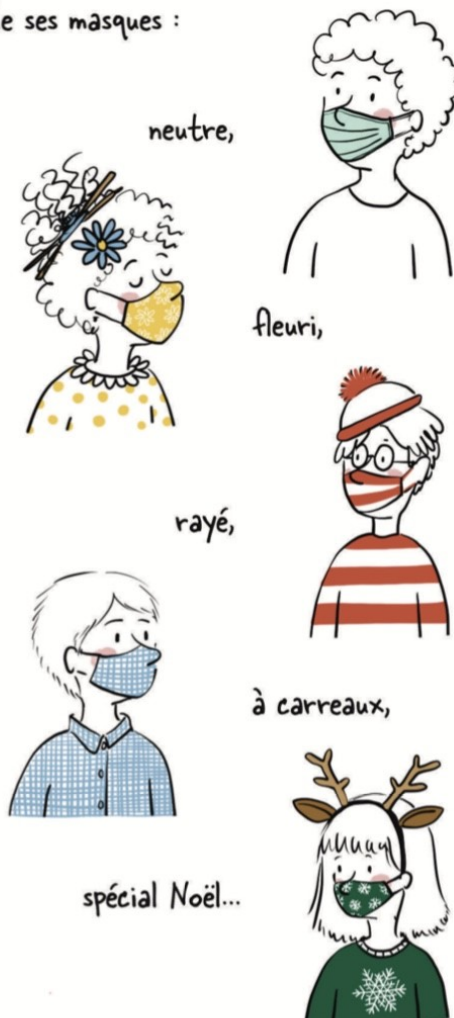


... mais ça ne doit pas être douloureux : il est important de choisir des masques dont les ficelles ou les élastiques ne sont pas trop courts...



... parce que si c'est le cas ils tireront derrière tes oreilles et cela pourrait te faire mal.

Et puis, comme pour ses vêtements, on peut faire preuve de goût dans le choix de ses masques :



Les machines à coudre vont redoubler de travail pour offrir aux plus jeunes des masques aussi confortables et variés que ceux des plus grands !

